

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 46

Amendement 46

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 46 bis (nouveau)

Proposition de résolution commune

Amendement

46 bis. note que le présent plan d'action offre l'occasion d'accélérer la réalisation des objectifs du Pacte vert, qui renforcera la solidité des chaînes d'approvisionnement alimentaire de l'Union dans le cadre d'une économie circulaire verte et encouragera les agriculteurs, les pêcheurs et les acteurs de la chaîne alimentaire à s'orienter vers des méthodes et des outils de production plus durables, efficaces et autosuffisants grâce à un recours accru aux technologies innovantes, aux techniques de culture et à des procédés et pratiques durables, qui contribueront tous à réduire la dépendance de l'Union à l'égard des produits de base importés, notamment en recourant à des investissements à court terme pour intensifier l'adoption de technologies et de pratiques visant à atteindre les objectifs de la stratégie «De la ferme à la table»;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 47

Amendement 47

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Considérant W

Proposition de résolution commune

W. considérant que l'Union doit non seulement devenir plus indépendante dans des domaines stratégiques tels que la défense ou l'approvisionnement énergétique, mais également pouvoir assurer la sécurité alimentaire en tout temps en augmentant sa **capacité de production durable** dans des secteurs où l'Union est fortement dépendante des importations; que la crise ukrainienne prouve une nouvelle fois que la sécurité alimentaire ne peut être considérée comme acquise; que la production alimentaire européenne devrait être considérée comme un secteur stratégique;

Amendement

W. considérant que l'Union doit non seulement devenir plus indépendante dans des domaines stratégiques tels que la défense ou l'approvisionnement énergétique, mais également pouvoir assurer la sécurité alimentaire en tout temps en augmentant sa **résilience** dans des secteurs où l'Union est fortement dépendante des importations; que la crise ukrainienne prouve une nouvelle fois que la sécurité alimentaire ne peut être considérée comme acquise; que la production alimentaire européenne devrait être considérée comme un secteur stratégique;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 48

Amendement 48

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Considérant Z

Proposition de résolution commune

Z. considérant que la hausse des prix de l'énergie, des carburants, des matières premières et des produits agricoles pèse lourdement sur le secteur de l'agroalimentaire et le secteur de l'alimentation d'origine aquatique et fait flamber les coûts de production, ce qui met en péril la continuité de la production et pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement;

Amendement

Z. considérant que la hausse des prix de l'énergie, des carburants, **des engrais**, des matières premières et des produits agricoles pèse lourdement sur le secteur de l'agroalimentaire et le secteur de l'alimentation d'origine aquatique et fait flamber les coûts de production, ce qui met en péril la continuité de la production et pourrait entraîner des perturbations de la chaîne d'approvisionnement;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 49

Amendement 49

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Considérant AE

Proposition de résolution commune

AE. considérant qu'il existe de nombreux engrais d'origine organique et que ces produits ne sont à l'heure actuelle pas utilisés pour remplacer les engrais chimiques; que l'augmentation de leur utilisation pourrait être une solution pour réduire la dépendance de l'Union à l'égard des engrais chimiques conformément aux objectifs du pacte vert; que l'utilisation de lisier transformé, en particulier, pourrait réduire le coût des engrais pour les agriculteurs;

Amendement

AE. considérant qu'il existe de nombreux engrais d'origine organique et que ces produits ne sont à l'heure actuelle pas utilisés pour remplacer les engrais chimiques; que l'augmentation de leur utilisation pourrait être une solution pour réduire la dépendance de l'Union à l'égard des engrais chimiques conformément aux objectifs du pacte vert; que l'utilisation de lisier transformé, **de biocharbon et de frass** pourrait réduire le coût des engrais pour les agriculteurs;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 50

Amendement 50

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Considérant AL

Proposition de résolution commune

AL. considérant qu'il est essentiel de s'attaquer rapidement au problème du gaspillage alimentaire à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement afin de réduire les tensions d'approvisionnement sur les denrées alimentaires en Europe, sachant en particulier que 88 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées dans l'Union chaque année, ce qui coûte 143 milliards d'euros selon les estimations; que la **réduction** des **gaspillages** alimentaires, **articulée** autour de mesures visant à les réduire de 30 % à l'horizon 2025 et de 50 % en 2030 par rapport aux niveaux de référence de 2014, aurait des effets positifs immédiats sur la sécurité alimentaire dans l'Union;

Amendement

AL. considérant qu'il est essentiel de s'attaquer rapidement au problème du gaspillage alimentaire à tous les stades de la chaîne d'approvisionnement afin de réduire les tensions d'approvisionnement sur les denrées alimentaires en Europe, sachant en particulier que 88 millions de tonnes de nourriture sont gaspillées dans l'Union chaque année, ce qui coûte 143 milliards d'euros selon les estimations; que la **gestion des déchets** alimentaires, **s'articulant** autour de mesures visant à les réduire de 30 % à l'horizon 2025 et de 50 % en 2030 par rapport aux niveaux de référence de 2014, **ainsi que de mesures visant à supprimer les obstacles réglementaires inutiles s'opposant à leur retraitement en engrais organiques**, aurait des effets positifs immédiats sur la sécurité alimentaire dans l'Union;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 51

Amendement 51

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 5

Proposition de résolution commune

5. souligne l'importance de rétablir la stabilité en Ukraine, afin que le secteur agricole ukrainien puisse se redresser et que la sécurité alimentaire du pays puisse être assurée; demande à l'Union *européenne* de *faire* tout *son possible* pour soutenir la production agricole ukrainienne *grâce à la fourniture de semences* et *d'engrais* qui font défaut;

Amendement

5. souligne l'importance de rétablir la stabilité en Ukraine, afin que le secteur agricole ukrainien puisse se redresser et que la sécurité alimentaire du pays puisse être assurée; demande à l'Union de tout *mettre en œuvre* pour soutenir la production agricole ukrainienne *en fournissant les semences, les carburants* et *les engrais* qui font défaut;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 52

Amendement 52

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 24

Proposition de résolution commune

24. indique que, pour réduire la dépendance à l'égard des engrais chimiques, il convient dans toute la mesure du possible et le plus rapidement possible d'utiliser d'autres sources organiques de nutriments et de mettre à profit le cycle des éléments nutritifs; demande à la Commission de s'attaquer aux obstacles réglementaires et pratiques qui s'opposent à la mise en œuvre de cette solution afin de réduire la dépendance à l'égard des importations d'engrais, d'abord par un passage aux engrais organiques puis par un soutien accru à la recherche et à l'innovation au niveau de l'Union; invite la Commission, en particulier, à prendre les mesures nécessaires, y compris réglementaires, pour renforcer l'utilisation des fertilisants organiques obtenus à partir des boues d'épuration *et* du lisier transformé afin de remplacer les engrais chimiques, dans le droit-fil des objectifs de la stratégie «De la ferme à la table»;

Amendement

24. indique que, pour réduire la dépendance à l'égard des engrais chimiques, il convient dans toute la mesure du possible et le plus rapidement possible d'utiliser d'autres sources organiques de nutriments et de mettre à profit le cycle des éléments nutritifs; demande à la Commission de s'attaquer aux obstacles réglementaires et pratiques qui s'opposent à la mise en œuvre de cette solution afin de réduire la dépendance à l'égard des importations d'engrais, d'abord par un passage aux engrais organiques puis par un soutien accru à la recherche et à l'innovation au niveau de l'Union; invite la Commission, en particulier, à prendre les mesures nécessaires, y compris réglementaires, pour renforcer l'utilisation des fertilisants organiques obtenus à partir des boues d'épuration, du lisier transformé, *du biocharbon et du frass* afin de remplacer les engrais chimiques, dans le droit-fil des objectifs de la stratégie «De la ferme à la table»;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 53

Amendement 53

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 27

Proposition de résolution commune

27. reconnaît, dans ces circonstances exceptionnelles, que l'Union doit prendre des mesures d'urgence temporaires et réversibles pour accroître sa production en 2022 et renforcer sa sécurité alimentaire; invite la Commission, compte tenu de la nécessité de remédier à la pénurie immédiate de protéagineux, à accélérer les procédures administratives permettant, au cours de cette année de transition de la PAC, d'utiliser des terres mises en jachère pour la production de ces cultures à ***des fins de consommation humaine ou animale***; demande, à cet égard, de privilégier les protéagineux et autres cultures qui ne nécessitent pas de pesticides ou en consomment très peu; invite la Commission à réévaluer la situation en temps utile et à proposer, au besoin, d'autres mesures adéquates pour 2023;

Amendement

27. reconnaît, dans ces circonstances exceptionnelles, que l'Union doit prendre des mesures d'urgence temporaires et réversibles pour accroître sa production en 2022 et renforcer sa sécurité alimentaire; invite la Commission, compte tenu de la nécessité de remédier à la pénurie immédiate de protéagineux, à accélérer les procédures administratives permettant, au cours de cette année de transition de la PAC, d'utiliser des terres mises en jachère pour la production de ces cultures ***destinées à l'alimentation humaine ou animale, sans accroître la dépendance à l'égard des intrants***; demande, à cet égard, de privilégier les protéagineux et autres cultures qui ne nécessitent pas de pesticides ou en consomment très peu; invite la Commission à réévaluer la situation en temps utile et à proposer, au besoin, d'autres mesures adéquates pour 2023;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 54

Amendement 54

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 33

Proposition de résolution commune

33. invite la Commission à prendre toutes les mesures nécessaires, en particulier en ce qui concerne les aides d'État, pour **permettre un** soutien **plus large** aux secteurs les plus touchés par la crise;

Amendement

33. invite la Commission à prendre toutes les mesures nécessaires, en particulier en ce qui concerne les aides d'État, pour **apporter le** soutien **nécessaire** aux secteurs les plus touchés par la crise;

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1

21.3.2022

B9-0160/2022 }
B9-0162/2022 }
B9-0163/2022 }
B9-0166/2022 } RC1/Am. 55

Amendement 55

Martin Hlaváček

au nom du groupe Renew

Proposition de résolution commune

PPE, S&D, Renew, ECR

Nécessité d'un plan d'action urgent de l'Union européenne visant à assurer la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur de l'Union compte tenu de l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Proposition de résolution commune

Paragraphe 36

Proposition de résolution commune

36. estime qu'il convient d'adopter des mesures visant à garantir une plus grande flexibilité pour les importations de produits essentiels (en particulier les céréales, le soja et les engrais) en provenance de pays tiers;

Amendement

36. estime qu'il convient d'adopter des mesures visant à garantir une plus grande flexibilité pour les importations de produits essentiels (en particulier les céréales, le soja et les engrais) en provenance de pays tiers, ***sans contrevenir aux normes de l'Union;***

Or. en

AM\1252363FR.docx

PE719.438v01-00 }
PE719.440v01-00 }
PE719.441v01-00 }
PE719.444v01-00 } RC1